

**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**  
**ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT**  
**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**  
**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**Enseignement distanciel synchrone et comodal**

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT**

**DOMAINE : SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'ÉDUCATION**

**CODE : 98 05 08 U36 D1**  
**CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 903**  
**DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX**

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du ..../.../....,**  
**sur avis conforme du Conseil général**

# Enseignement distanciel synchrone et comodal

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE TYPE COURT

### 1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

#### 1.1. Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2. Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'appréhender les spécificités de l'enseignement distanciel synchrone et de l'enseignement comodal.

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

- ◆ gérer un groupe-classe en tenant compte des caractéristiques du public cible, des aspects relationnels et communicationnels ;
- ◆ mettre en œuvre des activités d'enseignement et d'apprentissage variées en ayant recours à des méthodologies et à des ressources adaptées, en faisant référence à des contenus disciplinaires corrects et rigoureux et en plaçant l'apprenant dans des situations porteuses de sens, lui permettant de développer et d'intégrer des compétences ;
- ◆ évaluer des acquis d'apprentissage d'activités menées ;
- ◆ porter un regard réflexif sur sa pratique d'enseignant, de chargés de cours, de formateur et les points à améliorer au travers des axes didactique, socio psychopédagogique, communicationnel et relationnel.

#### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Être porteur :

- ◆ d'un titre de l'enseignement supérieur qui lui permet d'accéder à une fonction de recrutement dans l'enseignement ;

### 3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

*à partir d'une situation professionnelle réelle ou fictive,  
en s'appuyant sur une stratégie didactique adaptée au contenu,*

*dans le respect des cadres légaux, éthiques et déontologiques,  
dans le respect des règles et usages de la langue française,  
et de manière spécifique au public concerné,*

- ◆ de proposer au moins une situation d'apprentissage basée sur un enseignement distanciel synchrone ou en comodalité ;
- ◆ de poser une réflexion sur l'enseignement distanciel synchrone et l'enseignement comodal, les plus-values et les freins à leur utilisation et sur les outils qui facilitent leur mise en œuvre ;
- ◆ de justifier ses choix didactiques.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de précision : la capacité à communiquer clairement, de façon concise et rigoureuse au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ le niveau d'autonomie et de sens critique : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

#### 4. PROGRAMME

Au travers d'une formation axée sur la pratique et la manipulation des outils, l'étudiant sera capable :

- ◆ d'exploiter différentes méthodes didactiques et méthodes d'animation adaptées à la visioconférence ;
- ◆ de maîtriser techniquement au moins un outil de visioconférence courant ;
- ◆ d'analyser les spécificités didactiques liées à la modalité « distanciel synchrone » ;
- ◆ d'analyser les enjeux, les plus-values et les freins liés à l'enseignement distanciel synchrone et à l'enseignement comodal ;
- ◆ de comparer les approches possibles pour la préparation d'un cours comodal.

#### 5. CHARGÉS DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

#### 6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

#### 7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

<b>3.1. Dénomination du cours</b>	Classement	Code U	Nombre de périodes
Enseignement distanciel synchrone et comodal	CT	B	10
<b>3.2. Part d'autonomie</b>		P	2
Total des périodes			<b>12</b>